

DEPARTEMENT  
DE L'ALLIER



VICHY COMMUNAUTÉ

ARRONDISSEMENT  
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

Votants : 74 (dont 12  
procurations)

N°3 A/

OBJET :

ELECTION DE LA  
COMMISSION  
D'APPEL  
D'OFFRES (CAO)  
DE VICHY  
COMMUNAUTE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture

le : 31 JUL. 2020

Publiée ou notifiée

le : 31 JUL. 2020

Séance du 23 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER (de la délibération n°1 à la délibération n°15), François HUGUET, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (de la délibération n°1 à la délibération n°32), Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Jean-Philippe SALAT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD (de la délibération n°1 à la délibération n°14), Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Françoise DUBESSAY à Alain VENUAT, Bertrand BAYLAUCQ à Annie CORNE, Pascal DEVOS à Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Marie-José MORIER à François HUGUET (à partir de la délibération n°16), Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT, Patrick BLETHON à Charlotte BENOIT, Pauline TIROT à Alexis BOUTRY, Henri SARRE à Jean ALMAZAN, Linda PELISSIER à Anne-Sophie RAVACHE, Bernard KAJDAN à Sylvie DUBREUIL, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mmes et MM. Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. François SZYPULA, Philippe COLAS, Alexandre GIRAUD Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL, Conseiller Communautaire.

.../...

Monsieur le Président,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1414-2 qui dispose que « pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens (...) le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 »,

**Vu** l'article L1411-5 du CGCT qui précise les modalités de composition et d'élection de la commission d'appel d'offres comme suit :

- Composition : lorsqu'il s'agit d'une commune de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante,
- Election des membres : au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

**Vu** le Code de la commande publique,

**Considérant** le souhait de n'avoir qu'une seule commission d'appel d'offres à caractère permanent, compétente pour la passation de tous les marchés et avenants nécessitant le recours à cette commission,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- d'approuver le principe de l'élection d'une commission d'appel d'offres à caractère permanent, compétente pour la passation de tous marchés et avenants nécessitant le recours à cette commission,
- de procéder à son élection.

Listes en présence (l'ordre de présentation des candidats sur les listes ne peut être modifié par les votants) :

*Titulaires :*

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD

*Suppléants :*

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve le principe de l'élection d'une commission d'appel d'offres à caractère permanent compétente pour la passation de tous marchés ou avenants nécessitant le recours à cette commission ;

Le déroulement de l'élection des membres de cette commission et les résultats sont retracés au point 1) du procès-verbal d'élection ci-annexé.

Sont élus **membres** de la Commission d'appel d'offres :

**- En tant que membres titulaires :**

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD

**- en tant que membres suppléants :**

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL

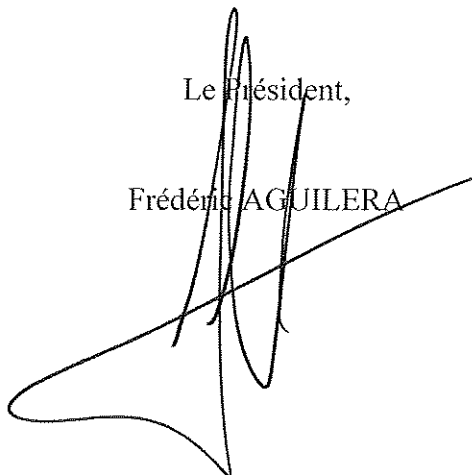
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution de cette délibération.

.....  
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (70 voix pour, 4 abstentions Mme Réchard, M. Sigaud, M. Mayet dont procuration M. Devos), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 23 juillet 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUILLET

Objet de l'acte : 2020 - ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) DE  
VICHY COMMUNAUTE

.....  
Date de décision: 23/07/2020

Date de réception de l'accusé 31/07/2020

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 23juil2020\_3A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200723-23juil2020\_3A-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblees

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 3 A.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20200723-23JUIL2020\_3A-DE-  
1-1\_1.pdf )

DÉPARTEMENT  
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT  
VICHY

VICHY COMMUNAUTÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Effectif légal  
du conseil communautaire

77

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL  
D'OFFRES - DU JURY  
ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION ET  
DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

Nombre de conseillers en exercice

77

# PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES,  
DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE  
PUBLIC ET DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES  
SERVICES PUBLICS LOCAUX

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de juillet  
à dix-huit heures et quinze minutes, s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Commune	Prénom et NOM	Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
ABREST	Romain LOPEZ	x		
	Monique GIRAUD	x		
ARFEUILLES	Jacques TERRACOL	x		
ARRONNES	François SZYPULA		x	
BELLERIVE-sur-ALLIER	François SENNEPIN	x		Alain VENUAT
	Françoise DUBESSAY		x	
	Michel LAURENT	x		
	Elisabeth BARGE		x	François SENNEPIN
	Alain VENUAT	x		
	Ariane MILET	x		
BILLY	Patrick SEROR	x		
BOST	Ludivine DUFRAISE	x		
BRUGHEAS	Olivier ROYER		x	
BUSSET	Christine MAGNAUD	x		
CHARMEIL	Franck GONZALES	x		
CHATEL-MONTAGNE	Jean-Claude BRAT	x		
CHATELUS	Philippe COLAS		x	
COGNAT-LYONNE	Thierry WIRTH	x		
CREUZIER-le-NEUF	Thierry LAPLACE	x		
CREUZIER-le-VIEUX	Hadrien FAYET	x		

CUSSET	Nathalie BOUILLON Jean-Sébastien LALOY Annie CORNE Bertrand BAYLAUCQ Annie DAUPHIN Jean-Louis LONG Marie CHATELAIS Benjamin BAFOIL Marie-José MORIER François HUGUET Pascal DEVOS	x x x x x x x x x x x	x  x         x	Annie Corne
ESPINASSE-VOZELLE	Michel MARIEN	x		
FERRIERES SUR SICHON	Jean-François CHAUFFRIAS	x		
HAUTERIVE	Maryline MORGAND	x		
LA CHABANNE	Jean-Marc BOUREL	x		
LA CHAPELLE	Nicole COULANGE	x		
LA GUILLERMIE	Alexandre GIRAUD		x	
LAPRUGNE	Severine THOMAS-MOLLON	x		
LAVOINE	Jean-Dominique BARRAUD	x		
LE MAYET DE MONTAGNE	Jean-Pierre RAYMOND	x		
LE VERNET	Bernard AGUIAR	x		
MAGNET	Véronique TRIBOULET	x		
MARIOL	Romain DEJEAN		x	Christine MAGNAUD
MOLLES	Christophe DUMONT	x		
NIZEROLLES	Michèle CHARASSE	x		
SAINT-CLEMENT	Sandrine MORIER-MIZOULE		x	
St GERMAIN-des-FOSSES	Elisabeth CUISSET Jean-Michel MEUNIER Alexis MAYET	x x x		

SAINT-PONT	Caroline BARDOT		x		
St-NICOLAS-des-BIEFS	Jacques BLETTERY			x	Nicole COULANGE
St REMY-en-ROLLAT	Sylvain BRUNO		x		
SAINT-YORRE	Joseph KUCHNA		x		
	Laure GUERRY		x		
SERBANNES	Christine BOUARD			x	
SEUILLET	Pierre BONNET		x		
VENDAT	Jean-Marc GERMANANGUE		x		
VICHY	Frédéric AGUILERA		x		
	Charlotte BENOIT		x		
	Yves-Jean BIGNON		x		
	Evelyne VOITELLIER		x		
	Jean ALMAZAN		x		
	Anne-Sophie RAVACHE		x		
	Jean-Philippe SALAT		x		
	Valérie LASSALLE			x	Christiane LEPRAT
	Patrick BLETHON			x	Charlotte BENOIT
	Pauline TIROT			x	Alexis BOUTRY
	Henri SARRE			x	Jean ALMAZAN
	Corinne IBARRA		x		
	Alexis BOUTRY		x		
	Linda PELISSIER				
	Claude MALHURET		x		Anne-Sophie RAVACHE
	Christiane LEPRAT		x		
	Bernard KAJDAN				
	Sylvie DUBREUIL		x		Sylvie DUBREUIL
	Isabelle RECHARD		x		
	Jean-Pierre SIGAUD		x		



Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT
BRUGHEAS	ROZZIO Patricia	X	
SERBANNES	VERRIERE Nathalie	X	

**Le Président rappelle, avant de procéder à l'élection des 3 commissions règlementaires liées à la Commande Publique, leurs modalités d'élection qui sont identiques à savoir :**

- Leurs membres sont élus au sein du conseil communautaire au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, à la proportionnelle au plus fort reste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.
- Pour la Commission d'appel d'offres, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.
- Pour la Commission de délégation de service public, il appartient d'élire 5 titulaires et 5 suppléants ; 6 titulaires et 6 suppléants pour la Commission consultative des services publics locaux.
- Les listes peuvent contenir moins de noms de titulaires et de suppléants qu'il n'y a de sièges à pourvoir.
- Le nombre des suppléants est égal à celui des titulaires.

### 1. Commission d'appel d'offres

Il est proposé au Conseil Communautaire, conformément aux articles L1411-5 et L.1414-2 du CGCT de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent pour choisir le titulaire des marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés fixés par décret en Conseil d'Etat et annexés au Code de la Commande publique.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection 1 seule liste a été déposée.

*Titulaires :*

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD

*Suppléants :*

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL

**1.1. Déroulement du scrutin**

*Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT*

**1.2. Proclamation des résultats**

Le Président proclame donc élus :

Membres titulaires de la C.A.O.:

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD

Membres suppléants de la C.A.O. :

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL

2. Commission de Délégation de Service Public

Conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 en vertu desquelles il appartient au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération d'élire une commission chargée d'examiner les délégations de service public et qui précise ses modalités de composition, il est proposé au Conseil communautaire de constituer une Commission de Délégation de Service Public à caractère permanent, pour traiter de toutes les délégations de service public susceptibles d'être soumises à cette instance.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

*Titulaires :*

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD

*Suppléants :*

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL

## 2.1 Déroulement du scrutin

*Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT (Passer alors directement à la proclamation des résultats)*

## 2.2. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

Membres titulaires de la Commission de Délégation de Service Public :

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD

Membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public :

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL

## 3. Commission consultative des services publics locaux

Conformément le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son articles L 1413-1 qui impose la création dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), présidée par le président de l'organe délibérant, ou son représentant, comprenant des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par ladite assemblée. En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Le président de la CCSPPL est le Président de l'assemblée délibérante ou son représentant

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

*Titulaires :*

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD
- 6- Séverine THOMAS-MOLLON

*Suppléants :*

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL
- 6- Jean-Claude BRAT

### **3.1 Déroulement du scrutin**

*Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT (Passer alors directement à la proclamation des résultats)*

### **3.2. Proclamation des résultats**

Le Président proclame donc élus :

Membres titulaires de la Commission consultative des services publics locaux :

- 1- Nicole COULANGE
- 2- Michèle CHARASSE
- 3- Jean-Pierre RAYMOND
- 4- Jean-Marc GERMANANGUE
- 5- Christine BOUARD
- 6- Séverine THOMAS-MOLLON

Membres suppléants de la Commission consultative des services publics locaux :

- 1- Jean-Marc BOUREL
- 2- Annie DAUPHIN
- 3- Charlotte BENOIT
- 4- Joseph KUCHNA
- 5- Jacques TERRACOL
- 6- Jean-Claude BRAT

### **4. Observations et réclamations**<sup>1</sup>

.....

.....

.....

.....

.....

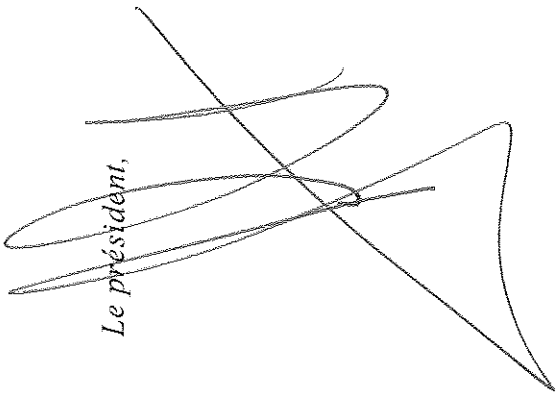
.....

---


<sup>1</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

### 5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le seize juillet, à 18 heures 30, en double exemplaire<sup>2</sup> a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

*Le président,*  


*Le secrétaire assesseur,*

Benjamin BAFIL  


---

<sup>2</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.